



FÉVRIER 2021

LE CONCEPT «LOUP
SOLITAIRE » : RÉALITÉ
OU CHIMÈRE DU
TERRORISME
D'AUJOURD'HUI ?



© Forum ASK FM

Ecrit par Paul-Louis Béné



Spécialiste de la géopolitique du Golfe Persique, **Paul-Louis Béné** est diplômé d'un Master de Relations Internationales obtenu à Sciences Po ainsi que d'un MBA en « Stratégie et Intelligence Économique ». Après une première expérience dans le contre-terrorisme à la Direction Générale de la Police Nationale, il s'oriente vers le secteur privé et officie en tant que consultant junior en renseignement d'affaires. Il a notamment travaillé en tant qu'analyste en Gestion des Risques auprès de la société Avisa Partners. Il est également responsable adjoint d'une association dédiée à la sensibilisation des entreprises à la thématique de la Sécurité.

Les propos exprimés par l'auteur n'engagent que sa responsabilité

© Tous droits réservés, Paris, Association Werra, Janvier 2021



INTRODUCTION

Le 16 octobre 2020, Samuel Paty, professeur d'Histoire - Géographie à Conflans-Sainte-Honorine (Yvelines) est décapité par Abdoullakh Abouyezidvitch, ressortissant russe de parents tchéchènes, bénéficiant du statut de réfugié. Il est rapidement retrouvé et neutralisé à l'issue d'un échange de tirs avec les forces de l'ordre. Les propos religieux tenus lors de l'affrontement ainsi qu'un message posté sur *Twitter* sous pseudonyme permettent aux enquêteurs de confirmer la nature terroriste et islamiste de l'attentat perpétré sans qu'aucun lien avec une organisation terroriste quelle qu'elle soit ne soit immédiatement établi¹. Alors que les investigations débutent, la presse s'empare de l'affaire et plusieurs chaînes d'informations en continu n'hésitent pas à avancer l'hypothèse d'un acte isolé mené par un éventuel « loup solitaire² ».

Traduit de l'anglais *Lone Wolf*, ce terme renvoie à une forme d'action terroriste popularisée par les mouvements suprémacistes blancs affiliés à l'ultra droite aux États-Unis dans les années 1990. Pour les chercheurs Hugues Moutouh et Ramon Spaaij, il désigne plus largement un profil d'individu radicalisé qui dans le cadre d'une action terroriste, agit seul (de manière individuelle) sans être rattaché ni répondre à une quelconque hiérarchie ou organisation³. Il agit cependant au nom d'une idéologie donnée. Spaaij ajoute également que les modes opératoires employés par ces individus sont développés et pilotés par ces derniers sans aide extérieure⁴.

L'attaque de Conflans-Sainte-Honorine est survenue dans un contexte de croissance de la menace terroriste dite « endogène⁵ » sur le territoire national. Elle constitue le sixième attentat

¹ Chambraud Élise, « Attentat de Conflans : ce que l'on sait de l'enquête après le meurtre brutal de Samuel Paty », *Le Monde.fr*, 17 octobre 2020, https://www.lemonde.fr/societe/article/2020/10/17/attentat-de-conflans-un-hommage-national-sera-rendu-a-l-enseignant-assassine-vendredi-annonce-l-elysee_6056408_3224.html.

² BFMTV, *Terroriste : le profil d'un loup solitaire ? - 17/10*, consulté le 7 février 2021, <https://actu.orange.fr/monde/videos/terroriste-le-profil-d-un-loup-solitaire-17-10-CNT000001ubUJI.html>.

³ Hugues Moutouh et Jérôme Poirot, *Dictionnaire du renseignement*, Paris: Perrin, 2018.

⁴ Ramon Spaaij, *Understanding Lone Wolf Terrorism Global Patterns, Motivations and Prevention*, 2012,

⁵ La menace terroriste dite « endogène » renvoie à un ou plusieurs individus souhaitant perpétrer un acte terroriste, issus et évoluant sur le territoire national. A l'inverse la menace dite « exogène », qui se traduisait jusqu'en 2018 par des attentats dits « projetés », renvoie à des individus extérieurs au territoire national.



enregistré en France depuis le début de l'année 2020⁶. Bien que les investigations aient montré la probable collaboration de plusieurs individus dans le cadre de cet attentat, celui-ci est caractéristique de la mutation qu'a connu le terrorisme depuis le début des années 2000 avec la multiplication des actes terroristes isolés et difficilement prévisibles par les services de renseignement. Ce sont désormais des opérations peu coûteuses sur le plan logistique mais au retentissement médiatique conséquent qui sont privilégiées afin d'en maximiser les retombées psychologiques. Ces actes contribuent à un climat de peur et d'insécurité aggravé dans le contexte de la pandémie de Covid-19, qui accentue le recours abusif au terme de « loup solitaire » pour qualifier individuellement le(s) responsable(s) de ces attaques.

Décrié par les chercheurs académiques spécialistes du djihadisme car jugé trop réducteur voire infondé, le concept de « loup solitaire » est-il dénué de légitimité en tant que grille de lecture pour analyser le terrorisme d'aujourd'hui ? Peut-il être employé et évoluer de manière à fournir une grille d'analyse utile à la compréhension des menaces qui frappent actuellement la France ?

Afin d'apporter une réponse à ce questionnement, nous aborderons l'inadaptabilité du concept de « loup solitaire » dans sa définition première pour analyser la menace terroriste djihadiste telle qu'elle se profile aujourd'hui. Nous verrons ensuite en quoi ce concept demeure pertinent quant à l'analyse de certaines menaces moins notables puis nous conclurons sur la nature fluctuante de ce concept ainsi que ces récentes évolutions.

⁶ Selon le coordonnateur national du renseignement et de la lutte contre le terrorisme, Laurent Nunez, sept tentatives d'attentats dont cinq attribuées à la mouvance djihadiste ont été déjouées en 2020. Ce sont en tout 33 attaques terroristes qui ont été déjouées sur le territoire national depuis 2017.



Un concept considéré comme inadapté à l'étude de la menace islamiste actuelle

Popularisé en mars 2012 par le directeur du renseignement intérieur d'alors, Bernard Squarcini, le concept de « loup solitaire » est dans un premier temps utilisé pour qualifier l'action terroriste perpétrée par Mohammed Merah, responsable de la mort de trois militaires, trois enfants et un enseignant de confession juive entre Toulouse et Montauban⁷. Toutefois, le recours à ce concept pour qualifier les actions de Merah ne résiste pas à l'étude approfondie de son parcours par les services de renseignement. Il apparaît rapidement au regard de la manière dont le terrorisme djihadiste est porté sur le territoire national depuis 2012 que le concept de « loup solitaire » tel qu'il est initialement défini dans les années 1990 est inadapté pour permettre une analyse adéquate de ce phénomène.

S'agissant de l'affaire, Mohammed Merah, bien que ce dernier a conduit seul son action, les enquêteurs découvrent que celle-ci avait été préparée avec minutie et de longue date à l'issue d'un lent processus de radicalisation initié au début des années 2000 au sein de l'enclave salafiste d'Artigat sous l'égide d'Olivier Corel⁸. Le parcours du terroriste, agrémenté de plusieurs séjours à l'étranger, témoigne de l'une des caractéristiques majeures de la menace djihadiste : une nature protéiforme et résiliente, soutenue par une structuration complexe aux ramifications profondes, engendrées par ce que le chercheur Hugo Micheron qualifie de « *subversion salafiste* » de la société française⁹. Celle-ci traduit une radicalisation croissante et progressive d'une frange minoritaire de la population qui se veut réceptive à la propagande djihadiste contre laquelle les services de renseignements peinent à lutter¹⁰. Ladite propagande est diffusée au travers d'une multitude de canaux (sites internet, magazines, réseaux sociaux, applications de messages cryptées) gagnant en qualité et en nombre au gré de la montée

⁷ AFP, « Mohamed Merah ou la fable du loup solitaire », Le Point, 13 mars 2017, https://www.lepoint.fr/societe/mohamed-merah-ou-la-fable-du-loup-solitaire-13-03-2017-2111479_23.php.

⁸ Djallil Lounnas, « La mouvance Djihadiste et le Hirak en Algérie », *Sécurité globale* 22, n° 2, 2020: 25.

⁹ Hugo Micheron, Gilles Kepel, et Fabrice Balanche, *Le jihadisme français: quartiers, Syrie, prisons*, Esprits du monde Paris: Gallimard, 2020.

¹⁰ Le terme générique de radicalisation concerne tout type d'idéologie à partir du moment où, en poursuivant la logique d'un système de pensée, un individu adopte des croyances sans adaptation ou compromis possible, ce qui peut le conduire à accepter l'action violente, jusqu'au terrorisme.



en puissance de l'EI. Cette radicalisation entraîne dès 2012 la création et le renforcement de réseaux de sympathisants affiliés à la cause djihadiste dont le paroxysme sera atteint par la formation de filières facilitant le départ de candidats velléitaires au djihad ainsi que la conduite des attentats du 7 janvier et du 13 novembre 2015.

Du fait de l'existence de ces réseaux structurés et malgré la perte progressive des capacités de projection de l'EI à l'étranger, le spécialiste du monde arabe Gilles Kepel réfute catégoriquement dès 2015 l'emploi de la thèse des « loups solitaires » pour qualifier des actes terroristes isolés dont toutes les ramifications n'ont pas été démontrées. Il estime en effet le concept infondé, allant jusqu'à le qualifier « *d'imbécilité* » au regard du fonctionnement et de la nature inspirée du terrorisme islamiste¹¹. Cette thèse est appuyée et reprise par divers chercheurs et anciens des services de renseignement européens tels que le colonel d'État-Major Jacques Baud (issu du renseignement suisse) qui ira jusqu'à démontrer que le « loup solitaire » n'est en réalité qu'un « *fantasme occidental*¹² ». Lors de l'occurrence de l'attentat sur le marché de Noël de Strasbourg en décembre 2018, le journaliste Wassim Nasr réaffirme l'incongruité du concept au regard des liens entretenus entre l'auteur de l'attentat, Chérif Chekatt (29 ans, abattu par les forces de l'ordre), et le groupe État Islamique. En effet, Nasr souligne lors d'une interview sur *France Inter*, l'existence quasi-systématique de ramifications entre l'auteur d'un attentat djihadiste et un groupe (ou à défaut un individu) issu de la même mouvance¹³. Ces individus s'inspirent les uns les autres dans le but de conduire une action violente. Ces ramifications peuvent prendre des formes très diverses allant de la simple prise de contact sur Internet au passage à l'acte par des contacts répétés tant virtuels que physiques, accompagnés d'une soumission à la propagande djihadiste. Ce constat rend caduc le concept de « loup solitaire » qui sous-entend l'absence de la moindre contribution extérieure dans le cadre d'une

¹¹ Nicolas Falez, « Gilles Kepel: «La théorie du loup solitaire est une imbécilité» », RFI, 10 janvier 2015, [en ligne], consulté le 7 février 2021, <https://www.rfi.fr/fr/france/20150110-charlie-hebdo-kepel-terrorisme-islam-kouafi-aqpa-yemen-qaida-jihadiste->.

¹² Dana Didier «Le terroriste “loup solitaire” est un fantasme occidental» », *Illustré*, 18 janvier 2021, [en ligne] consulté le 8 février 2021, <https://www.illustre.ch/magazine/terroriste-loup-solitaire-un-fantasme-occidental>.

¹³ « Wassim Nasr : “Le loup solitaire ça n'existe pas, il y a toujours, dans le terrorisme, des ramifications” », *L'invité de 7h50*, France Inter, 12 décembre 2018, consulté le 7 février 2021, <https://www.franceinter.fr/emissions/l-invite-de-7h50/l-invite-de-7h50-12-decembre-2018>.



action terroriste. Progressivement, universitaires sceptiques, services de renseignement et organes de presse réfutent en majorité ce concept à l'égard du djihadisme. Il faudra néanmoins attendre 2017 pour voir Bernard Squarcini revenir sur ses propos concernant l'affaire Merah et réévaluer la validité d'un concept face à la réalité de la menace enregistrée sur le terrain.

Paradoxalement, si ce concept est décrié, il n'en demeure pas moins toujours présent dans le langage courant au point de ressurgir à chaque occurrence d'un nouvel attentat islamiste. Ce constat est avant tout à nos yeux la résultante d'une propagande djihadiste rôdée qui touche indirectement une majorité de la population française au travers de médias qui se font le relai du climat de peur souhaité par les responsables de l'EI à chaque occurrence terroriste¹⁴. Alors que l'État Islamique perd ses capacités de projection d'attaques à l'étranger, l'appel au djihad d'Abou Mohamed Al Adnadi¹⁵ initié en septembre 2014, est réitéré par les organes de propagande de l'EI au profit de la stratégie dite des « *Mille entailles*¹⁶ ». Cette stratégie prône la conduite d'attaques terroristes de basse intensité afin de maintenir un climat de peur perpétuel et ainsi, briser l'ennemi occidental. C'est cette même stratégie, forme d'ubérisation du terrorisme, qui a conduit à la multiplication d'attaques djihadistes opportunes et difficilement détectables depuis 2018. Ces attaques ont *de facto* maintenu dans le langage courant l'usage du terme de « loup solitaire » pour désigner les auteurs. Pour autant, nous avons démontré que ce concept, tel qu'il est initialement défini, ne permet pas une analyse cohérente de la menace terroriste islamiste actuelle.

¹⁴ A ceci s'ajoutent des revendications opportunistes (aussi appelées observations) d'attentats de la part de l'EI sans que celui-ci ne soit directement impliqué dans l'attentat revendiqué.

¹⁵ Ancien porte-parole, chef militaire et responsable des actions terroristes extérieures de Daech

¹⁶ « Menace terroriste: l'Europe face à la stratégie des mille entailles » M. Campistron, France 24, Novembre 2020, URL <https://www.france24.com/fr/europe/20201103-menace-terroriste-l-europe-face-%C3%A0-la-strat%C3%A9gie-des-milles-entailles>



Un concept qui demeure légitime vis-à-vis de l'ultra droite

Si ce concept n'apparaît pas pertinent pour analyser le phénomène terroriste islamiste en est-il de même pour d'autres mouvances plus discrètes et disparates ayant plus récemment défrayé la chronique ? Initialement popularisé par deux suprémacistes blancs américains dans les années 1990, le profil du loup solitaire demeure des plus légitimes quant à l'analyse de faits terroristes attribués à des mouvances issues de l'ultra-droite¹⁷ dont la structuration plus éparse, l'idéologie et l'influence ont un impact moins visible comparativement à la mouvance salafite-djihadiste. A ce titre, deux faits récents viennent illustrer cet argument.

Le 28 octobre 2019, Claude Sinké, ancien militaire et agent de l'État à la retraite, âgé de 84 ans et anciennement affilié au parti populiste le Rassemblement National (RN), est arrêté et placé en garde à vue après s'être rendu à la mosquée de Bayonne avec l'intention d'y mettre le feu¹⁸. Ayant tiré sur deux fidèles musulmans qui tentaient de s'interposer avant de prendre la fuite, Claude Sinké est finalement interpellé par les forces de l'ordre. Interrogé sur ses motivations, l'octogénaire explique avoir voulu agir contre les musulmans afin de « venger » la destruction par incendie de la cathédrale Notre-Dame (Paris) qu'il attribuait à ces derniers. L'auteur décèdera prématurément en détention le 27 février 2020 avant que son procès ne puisse avoir lieu. Au mois de mai 2020, Aurélien C. ancien militaire de 36 ans reconverti dans la sécurité privée et ancien gilet jaune, est interpellé par les

¹⁷ Samuel Laurent, « Cinq dossiers d'ultradroite suivis par le Parquet national antiterroriste », *Le Monde.fr*, 26 décembre 2020, [en ligne], consulté le 7 février 2021, https://www.lemonde.fr/societe/article/2020/12/26/cinq-dossiers-d-ultradroite-suivis-par-le-parquet-national-antiterroriste_6064544_3224.html.

¹⁸ Michaël Szadkowski, Elise Vincent, Michel Garicoïx (Bayonne, correspondant) et Sacha Nelken, « Au lendemain de l'attaque contre la mosquée de Bayonne, l'émotion et les premiers éléments de l'enquête », *Le Monde.fr*, 28 octobre 2019, [en ligne], consulté le 7 février 2021, https://www.lemonde.fr/societe/article/2019/10/28/deux-blesses-apres-des-tirs-aux-abords-de-la-mosquee-de-bayonne_6017225_3224.html.



services de la DGSI pour avoir planifié la conduite d'une action terroriste contre plusieurs lieux de cultes juifs aux environs de Limoges. Repéré sur les réseaux sociaux pour ses propos véhéments, il est interpellé puis mis en examen pour « entreprise individuelle terroriste » à l'issue de la perquisition de son domicile qui mettra au jour des explosifs et armes à feu détenus illégalement.

Plusieurs éléments dans chacun de ces deux exemples permettent de rapprocher ces individus de la stratégie du « loup solitaire » telle que définie par Ramon Spaaij. D'une part, bien qu'affiliés du fait de leurs propos et leurs actions à la mouvance politique de l'ultra-droite, les deux auteurs ont reconnu avoir agi seuls et de leur propre initiative. En témoigne notamment la mise en examen pour « entreprise individuelle terroriste » dont a fait l'objet Aurélien C. Le caractère isolé et prémédité de leur acte ne peut être écarté au regard de la préparation dont les deux assaillants ont fait preuve. Par ailleurs, au moment des faits, aucun des deux auteurs mis en examen n'a reconnu la moindre affiliation à une organisation politique d'extrême droite quelle qu'elle soit, à l'instar des Barjols¹⁹. A noter que de son côté Claude Sinké avait été discrètement écarté en 2015 du Rassemblement National après une campagne électorale infructueuse dans sa région et des propos jugés contraires à la ligne politique défendue par la dirigeante du parti²⁰. Enfin, conformément à la définition de Spaaij, les modes opératoires promus par ces deux individus sont le fruit de leur propre réflexion et ont été conduits sans aucune assistance extérieure, du moins au regard des informations disponibles en sources ouvertes sur l'avancée des investigations.

A l'inverse de la mouvance djihadiste, qui s'appuie comme évoqué plus haut sur des ramifications profondes ancrées au sein d'une minorité de la société française, ces deux assaillants solitaires, idéologiquement affiliés à l'ultra-droite, semblent ne pas avoir bénéficié du soutien psychologique et opérationnel de leurs pairs dans la conduite de leurs actions. Par

¹⁹ Groupe proche de l'extrême droite identitaire dissout en 2018 après que ses membres ont projeté une tentative d'attentat contre le président de la République Emmanuel Macron.

²⁰ Sacha Nelken, « Le RN s'empresse de se désolidariser de l'auteur de l'attaque contre la mosquée de Bayonne », *Le Monde.fr*, 29 octobre 2019, https://www.lemonde.fr/politique/article/2019/10/29/le-rn-s-empresse-de-se-desolidariser-de-l-auteur-de-l-attaque-contre-la-mosquee-de-bayonne_6017301_823448.html.



conséquent, le concept du « loup solitaire » apparaît légitime dans l'étude d'actions de mouvances disparates telles que l'ultra-droite car ne bénéficiant pas des mêmes « assises » que l'islamisme. A noter que dans ses écrits, le sociologue américain Christopher Hewitt avait notamment mis en exergue la prépondérance de l'ultra-droite américaine à adopter ce profil de loup solitaire à hauteur de 45% dans le cadre d'actions menées par les suprémacistes blancs aux États-Unis²¹. Afin de justifier davantage la légitimité de concept pour un usage futur, il serait pertinent de mener une étude similaire sur le territoire français afin de déterminer si un schéma identique se retrouve.

De solitaire à solidaire : un concept fluctuant qui tend à évoluer

A ce jour, et même s'il demeure encore largement décrié par une majorité d'universitaires, le concept du « loup solitaire » tend à être remodelé par une poignée d'experts afin de mieux correspondre à la réalité du terrain qu'il tente d'étudier.

Dans le cadre d'une récente étude publiée par l'IHEDN en décembre 2020 portant l'évolution de la menace terroriste sur le territoire national, Alexandre Rodde s'emploie à décomposer le concept de « loup solitaire » afin de l'apposer à certains auteurs des attentats aboutis survenus en France au cours de l'année écoulée²². Ainsi, Rodde identifie plusieurs caractéristiques communes à ces auteurs (leur jeunesse, leur situation personnelle etc...) et qualifie certains d'entre eux de « loups solitaires opérationnels », c'est-à-dire des individus radicalisés par autrui mais qui ne bénéficient d'aucune aide extérieure, qui agissent seuls dans la préparation et la conduite de leur action terroriste²³. Ce terme est à différencier du « loup solitaire idéologique », un individu qui se serait « auto-radicalisé » sans contact aucun avec ses pairs. Au regard des arguments précédents, ce dernier terme demeure inapplicable à la mouvance terroriste djihadiste actuelle. En souhaitant décomposer le concept de « loup solitaire », Alexandre Rodde

²¹ Hewitt Christopher, *Understanding Terrorism in America*, 1992.

²² Sont ainsi pris en compte dans le cadre de cette étude, les attentats de Villejuif (3 janvier), de Metz (5 janvier), de Roman sur Isère (4 avril), de Colombes (27 avril), de Paris (25 septembre), de Conflans Sainte Honorine (16 octobre) et de Nice (29 octobre).

²³ Alexandre Rodde, « *Terrorisme en France en 2020 : Analyse de la menace dans un contexte de crise* », Les Jeunes IHEDN, Décembre 2020, p12



semble déterminé à vouloir étoffer le paradigme au travers duquel l'analyse du phénomène terroriste djihadiste était jusqu'à maintenant conduite en donnant une dimension complémentaire au terme de « loup solitaire ». Son argumentaire reste toutefois trop peu étayé pour être accepté tel quel.

De son côté, Arthur Langlois, dans une note du CF2R (Centre Français de Recherche sur le Renseignement) souligne le paradoxe entre la volonté de l'EI à encourager des actions individuelles de type « loup solitaire » (un mode opératoire qui privilégie l'individualité) et le fait d'être guidé par une organisation comme l'EI vers ce type d'action²⁴. En conséquence, il s'emploie à théoriser le concept de loup dit « solidaire », autrement dit un auteur d'attentat qui agirait selon un mode opératoire solitaire mais qui ne serait pas isolé ou décorrélé pour autant d'une organisation terroriste ayant commandité indirectement ce type d'action. Langlois prend en exemple l'assassinat de Samuel Paty qui selon lui illustre une nouvelle évolution du terrorisme djihadiste.

²⁴ Arthur Langlois, « *«Loup solidaire» : opérateur solitaire mais acteur non isolé* », Note PSYOPS n°14, CF2R, Octobre 2020, p9.



CONCLUSION

Au regard de l'argumentaire présenté, le concept de « loup solitaire » tel que défini dans les années 1990 est inadéquat pour analyser le phénomène djihadiste actuel à l'heure actuelle. Il relève encore pour nombre d'universitaires de la véritable chimère dans la mesure où il ne reflète pas la réalité du terrain. Cependant, il demeure des plus pertinents pour qualifier certains auteurs terroristes relevant de mouvances plus diffuses et moins structurées idéologiquement telles que l'ultra-droite. Pour une minorité en revanche, une version plus aboutie du concept tient de la réalité acceptable. Les tentatives visant à élargir le concept de loup solitaire au-delà de sa définition initiale permettent de greffer une nouvelle grille de lecture sur les attentats survenus en France au cours de l'année passée en contournant les principaux reproches émis par la majorité des universitaires à l'égard de ce concept. Encore faut-il que ce nouveau concept, qui demande à être éprouvé dans la durée, soit crédibilisé par des faits et davantage d'analyses aux yeux de la majorité pour être dûment reconnu et employé à sa juste valeur. Par ailleurs, il n'est pas exclu que le concept de « loup solitaire » continue d'évoluer de manière circonstancielle au fur et à mesure qu'évolue la menace terroriste en France comme à l'étranger. Le terme n'est donc pas encore prêt de disparaître de notre vocabulaire.